Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260616-2026_06_11-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-neuf mai deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEMPEREUR Stéphanie
LEFFONDRÉ Isabelle
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 18

Absentes excusés : Jean-François FRÉVILLE Marielle (Donne pouvoir à Marielle DREZEN-LAURGEAU),

Secrétaire : Stéphanie LEMPEREUR

2026-06-11 : TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOGEMENT 6 PLACE DE LA MAIRIE AVENANT N°1 LOT N°8

1.1 – MARCHÉS PUBLICS

Pierrick Le MERCIER, adjoint, présente l'avenant n°1 au lot n°8 de l'entreprise AMICE Chauffage pour la pose d'une paroi de douche.

Le devis s'élève à 209.06 € HT, soit 229.97 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Valider le devis de la société AMICE Chauffage pour un montant de 229.97 € TTC.
- Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 10 mai 2026
et de la publication le 10 mai 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE